

Nancy, le 15 mars 2020

A l'attention de M. l'IA-DASEN de Meurthe-et-Moselle

Monsieur l'IA-DASEN,

Par la présente nous tenions à vous exprimer notre étonnement devant nombre de consignes contradictoires qui se multiplient depuis vendredi dans les circonscriptions de notre département alors même que Monsieur le Recteur a envoyé aujourd'hui un mail aux IEN, directeurs et personnels de direction.

Comme vous, nous suivons avec inquiétude les annonces gouvernementales concernant cette crise sanitaire sans précédent récent et sommes à la recherche de situations permettant de garantir santé des personnels, continuité pédagogique et respect des consignes ministérielles fortes de samedi.

Depuis la réunion du vendredi 13 mars, les dernières annonces gouvernementales confirmées par un arrêté paru au journal officiel du 15 mars 2020 renforcent considérablement les mesures de gestion de la crise épidémique en limitant de façon drastique l'activité sociale. Nous déplorons que les nouvelles consignes envoyées ce jour n'aient pas été transmises à l'ensemble des collègues. Bon nombre d'entre eux restent sur les inquiétudes et interrogations suscitées tout au long du week-end en l'absence d'actualisation de leurs IEN.

Il nous apparaît essentiel que des consignes n'appelant plus à aller de manière systématique sur notre lieu de travail soient données dans toutes les circonscriptions.

Si nous espérons que les réunions de directeurs de circonscription en présentiel seront annulées au vu de la clarté de la demande de Monsieur le Recteur, nous nous inquiétons de la demande non démentie pour nombre de collègues à être sur leur lieu de travail demain, parfois avec leurs enfants, parfois pour toute la semaine. Les dernières consignes du recteur sont trop floues à ce sujet : la formule "outre les directeurs d'école et les personnels de direction, de limiter les personnes présentes dans les écoles et les EPLE au strict nécessaire afin d'assurer la continuité pédagogique et administrative" semble mal interprétée et laisse la possibilité de demander à tous les personnels de venir, même s'ils doivent emmener leurs enfants. Ces consignes nous semblent en totale contradiction avec les préconisations gouvernementales faites à l'ensemble de la population française et nous apparaissent mettre en danger des agents et leurs familles.

Par ailleurs, nous venons d'apprendre, ainsi que les collègues concernés, que quatre écoles sont réquisitionnées à Nancy avec présence obligatoire des enseignants dès lundi 8h30. S'agit-il d'une erreur de la part de l'IEN ? Si la solidarité avec les personnels soignant semble essentielle, que doivent faire ces enseignants qui ont parfois des enfants avec eux et des problèmes de santé ? Quelles mesures de protection sanitaire pour eux ? Le volontariat n'est-il plus la règle ? Est-ce le cas dans le reste du département ? Les regroupements ne devaient-ils pas se faire à partir de mardi ?

Le ministère et la DGAFP ont été très clairs lors de la réunion avec les syndicats vendredi 13 après midi : "Lundi, il convient de ne pas faire venir les personnels pour rien, il faut faire prévaloir le bon sens. La DGAFP a rappelé que, comme pour tous les salariés, il fallait

privilégier le télétravail. Doivent être présents avant tout les personnels administratifs indispensables au fonctionnement de l'établissement ".

Depuis, le Premier Ministre lui-même a insisté samedi 14 mars en ces termes : « *Je le dis avec gravité : nous devons tous ensemble montrer plus de discipline dans l'application de ces mesures* » (...) « *la meilleure façon de freiner l'épidémie est la distanciation sociale* ».

Les chiffres en date de samedi 14 au soir nous font constater avec inquiétude que 50 % des personnes en réanimation ont moins de 50 ans.

Vous avez la responsabilité de notre santé au travail et nous nous inquiétons du nombre d'entre nous risquant d'être mis en danger faute de consignes claires.

Au vu de l'urgence sanitaire, nous demandons que les préconisations gouvernementales soient appliquées et que l'enjeu sanitaire majeur auquel nous devons faire face soit réellement pris en compte en limitant drastiquement les déplacements des agents sous votre responsabilité au strict minimum.

Veillez croire, M. l'IA-DASEN, en notre attachement au service public d'Education.

Isabelle NICOLAS, co-secrétaire du SNUipp-FSU 54.

